

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE VALE-EA 4085

tenue en Sorbonne le 1^{er} février 2011

Secrétaire de séance : M.-C. DANIEL

Présents : 18

Pierre ISELIN ouvre la séance à 14h20.

Il commence par évoquer la mémoire du Professeur Michel VIEL, qui appartenait à l'équipe d'accueil et qui est récemment disparu. Son investissement considérable au service de l'Université mérite un hommage appuyé.

L'ordre du jour est annoncé par Pierre ISELIN comme suit :

- Bilan moral et financier de l'année écoulée
- Amendement et vote des statuts élaborés lors de la réunion du conseil du 14 octobre 2010.
- Élection du directeur de l'équipe et du conseil
- Site Internet

1. Bilan moral et financier

Le nombre de publiants est en augmentation depuis l'établissement du projet au début du plan quadriennal : quarante-huit membres publiant se retrouvent désormais dans VALE, alors qu'ils n'étaient que quarante-deux il y a deux ans. Sur le plan financier, la dotation de l'équipe est en substantielle augmentation. Selon Pierre ISELIN, l'équipe montre un dynamisme certain, qui doit être consolidé. Tel est l'objectif du règlement interne élaboré par Alexis TADIE et Frédéric REGARD et sur lequel l'Assemblée devra se prononcer lors de cette réunion.

Le bilan scientifique montre que le projet présenté à l'AERES est en grande partie suivi, en particulier en ce qui concerne les axes principaux. Le thème de réflexion choisi pour 2010-2012 (« Écrire l'oral ») a déjà fait l'objet de séminaires. Le thème choisi pour la séquence suivante (« l'Odyssée ») pourra faire l'objet d'une nouvelle discussion, dans la mesure où il avait été pensé dans une structure d'équipe qui est désormais caduque. Pierre ISELIN rappelle que ce changement d'organisation a mené à la création d'un « Séminaire VALE », carrefour de réflexion susceptible de fédérer tous les axes de recherche qui a remplacé les anciens séminaires de Texte et Critique du Texte.

En ce qui concerne les projets, l'année qui vient va être riche. Pierre ISELIN précise que le colloque originellement intitulé « Écrire le temps » a été reporté *sine die* ; le colloque sur « les métamorphoses de la voix sur la scène anglophone », prévu les 16, 17 et 18 juin 2011, remplace ce projet initial. Les 26 et 27 mai 2011, un colloque sera organisé par Alexis TADIE sur le thème « Sport, littérature et société : perspectives historiques ». À l'automne, une journée d'études sur *The Winter's Tale* de Shakespeare et *Arcadia* de Tom Stoppard, au programme de l'agrégation l'an prochain, sera organisée conjointement par Paris III et Paris IV. François SAMMARCELLI précise qu'à l'automne devrait avoir lieu le colloque sur « Textes vus, Images lues ».

Pierre ISELIN se félicite que les publications dans la collection Sillages Critiques (monographies) soient plus nombreuses que prévu initialement dans le projet présenté à l'AERES. Le rythme de parution est de deux ou trois ouvrages par an ; la revue Sillages Critiques, grâce au travail notamment de Geneviève Cohen-Cheminet, se porte bien. Les prochaines parutions devraient être la monographie de Yannicke CHUPIN ET RENE ALLADAYE, *The Original of Laura* de Vladimir Nabokov, ainsi que l'édition, revue et augmentée, par Jacqueline GENET des *Essais et Introductions* de W. B. Yeats. Suite à une question d'Alexis TADIE sur les changements de collections au PUPS, Élisabeth ANGEL-PEREZ et Pierre ISELIN précisent que désormais toutes les publications d'anglicistes sont regroupées dans une collection baptisée « Mondes anglophones ». Trois séries (Sillages Critiques, Rule Britannia, Americana) reprennent la distinction entre les anciennes collections.

Au moment d'aborder le bilan financier de l'année passée, Pierre ISELIN se félicite d'une plus grande lisibilité dans l'allocation des dotations et sur les mouvements des fonds au sein de l'équipe. Le professeur RAULET, lors d'une réunion du Conseil de l'ED, a évoqué la possibilité qu'à partir d'avril, une personne spécialiste de comptabilité soit mise à la disposition des équipes d'accueil, afin de leur apporter son aide dans la gestion de leurs finances, sans ingérence de l'École Doctorale. Par ailleurs, Pierre ISELIN annonce qu'un bonus, dont le montant n'est pas encore connu, sera attribué aux équipes de recherche. Il rappelle ensuite les données des budgets passé et futur.

En 2010 :

Budget total : 25 300 euros

Dépenses engagées : 12 674,76 euros

Soit un reliquat de 12 625,24 euros

Il précise que l'essentiel des dépenses tient au fonctionnement et aux aides à la publication. La dotation pour 2011 est de 20 133 euros, à laquelle viendrait s'ajouter le reliquat et, peut-être, une somme supplémentaire allouée à chaque équipe (on évoque un montant correspondant à 10% du budget de chaque équipe).

Pierre ISELIN ajoute que le professeur Richard WILSON (Cardiff University) a été choisi à l'unanimité du Conseil d'UFR pour être le professeur invité de l'an prochain. Si sa mission est de six mois ou plus, l'intégralité de ses frais de déplacement sera prise en charge par l'Université. Si sa mission devait être plus courte, ces frais seraient répartis entre Richard WILSON lui-même, VALE et l'UFR. Pierre ISELIN note qu'il s'agirait de toute façon d'un montant assez faible.

2. Amendement et vote du règlement interne

Pierre ISELIN propose que chacun intervienne pour discuter ou amender le texte du règlement interne qu'il se propose de lire. Cette méthode convient à tous.

Les points discutés sont les suivants :

- Faut-il préciser que l'Assemblée Générale se réunit tous les ans, mais ne procède à l'élection du bureau et du directeur que tous les quatre ans ?

Après débat et relecture, le paragraphe concerné est modifié.

- L'Assemblée s'interroge sur la composition du bureau : est-il réaliste, compte-tenu du nombre restreint de personnes présentes pour une Assemblée Générale, de faire élire un conseil de vingt personnes ?

Alexis TADIE réitère les réserves déjà exprimées lors du dernier conseil. Marie-Céline DANIEL remarque que le texte est peut-être trompeur, dans la mesure où jamais vingt membres ne seront amenés à siéger : il s'agit de neuf titulaires et de neuf suppléants, ce qui amène le nombre de membres du conseil à onze et non à vingt. Par conséquent, l'Assemblée décide d'amender le paragraphe « 3. Conseil de l'équipe » pour clarifier la composition réelle du conseil.

- Quel sera le quorum du conseil ?

Une discussion sur le nombre de membres votants nécessaires pour que le conseil puisse siéger. Alexis TADIE propose, dans un souci d'efficacité, que le quorum soit assez bas, pour ne pas obérer les prises de décision. Après débat, l'Assemblée hésite entre un quorum fixé à six ou à sept votants. Il est finalement décidé de s'en tenir à six.

- Comment se fera la prise de décision concernant l'affiliation de nouveaux membres ?

Élisabeth ANGEL-PEREZ souhaite revenir sur la formulation du règlement, qui selon elle risque d'alourdir les procédures d'admission dans l'équipe, alors que les situations personnelles de certains chercheurs requièrent des prises de décision rapides (lettres d'invitation nécessaires, missions courtes, etc.). À sa demande, et avec l'assentiment de l'Assemblée, le texte est modifié.

Après ce temps de discussion, le texte est amendé comme suit :

2. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se réunit au moins trois fois par an. **C'est elle qui élit** le directeur de l'équipe et le directeur adjoint, examine le bilan d'activité de l'équipe présenté par le directeur, y compris un bilan financier détaillé.

3. Conseil de l'équipe

Le Conseil de l'équipe, présidé par le directeur de l'équipe, se compose de 20 membres, **dont 11 titulaires votants et 9 suppléants** :

- Le directeur de l'équipe.
- **9 membres titulaires et 9 membres suppléants** élus au sein de l'Assemblée Générale, dont le directeur-adjoint, selon les catégories comme suit : 6 membres du collège des enseignants-chercheurs permanents (3 professeurs, 3 maîtres de conférences) ; 3 membres du collège des doctorants, post-doctorants, ATER.
- 1 personnalité scientifique nommée par le directeur d'unité en accord avec le directeur-adjoint.

Le quorum est de six votants. Chaque membre élu aura un suppléant. Les suppléants sont autorisés à siéger, mais ne peuvent prendre part au vote qu'en l'absence du titulaire.

4. Directeur de l'unité

Après avoir pris l'avis des membres du Conseil, le directeur décide de l'admission des nouveaux membres de l'équipe (**doctorants, post-doc, professeurs invités**).

À 15h20, et après relecture, Pierre ISELIN propose à l'Assemblée de voter le texte.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 18

Le texte est adopté à l'unanimité des présents.

Pierre ISELIN propose que l'élection du Conseil soit ajournée, dans la mesure où ne siège ce jour qu'un seul représentant des doctorants. En leur absence, il semble impossible de procéder à l'élection *in absentia* de certains futurs membres du conseil. Dans un premier temps, on évoque la possibilité de surseoir à l'élection des doctorants, mais de procéder aux autres élections. Cependant, il apparaît que de nombreux membres de l'Assemblée préféreraient que les candidatures soient déclarées en bonne et dû forme avant le jour de l'élection. C'est cette formule qui est finalement adoptée. La date de l'élection est fixée au lundi 14 février à 17h.

La procédure de candidature est ensuite évoquée. Marc AMFREVILLE décrit la procédure suivie à Paris-XII, qui consiste à se prononcer sur des bureaux entièrement composés et motivés par des professions de foi claires. L'idée est jugée bonne, mais difficilement applicable compte tenu des délais. Il suggère ensuite que les candidats au bureau composent des tickets titulaires/suppléants, pour lesquels chacun pourrait voter. Après discussion, cette proposition est abandonnée. Il est décidé que les candidats se feront connaître, en précisant s'ils souhaitent siéger au Conseil en tant que titulaire ou en temps que suppléant. Les candidats pour les postes de directeur et directeur adjoint devront eux aussi se déclarer, en accompagnant leur candidature d'une profession de foi ou d'un programme. Toutes les candidatures devront être transmises au directeur avant le 7 février au soir.

Alexis TADIE soulève ensuite la question du mode de scrutin, décrit comme un « scrutin plurinominal à deux tours » dans le règlement interne. Plusieurs autres possibilités sont envisagées, notamment le scrutin de liste (dont Pierre ISELIN craint qu'il ne soit irréaliste compte tenu des effectifs de l'équipe). Le système adopté dans le règlement interne est finalement accepté comme le plus pratique dans l'état actuel de l'équipe.

3. Site Internet

Geneviève COHEN-CHEMINET et Marie-Céline DANIEL présentent ensuite l'état d'avancement du site Internet de VALE. Geneviève COHEN-CHEMINET revient sur l'historique du précédent site de Texte et Critique du Texte. Le site de VALE est mis en forme par Geneviève COHEN-CHEMINET, Marie-Céline DANIEL et le programmeur Nicolas KERN. Geneviève COHEN-CHEMINET souligne le soutien apporté par MM. KEMBELLEC et CHAPELIER, du Service des Usages du Numérique. Le site a un nom de domaine (vale.paris-sorbonne.fr) et une URL.

Geneviève COHEN-CHEMINET montre à l'Assemblée Générale une page type du site, et demande à tous de faire des commentaires. Le principal point soulevé tient aux photos de la Sorbonne utilisées sur le site : elles sont jugées vieillottes et peu représentatives d'une université vivante et de l'objet même de VALE. Geneviève COHEN-CHEMINET explique que la charte graphique et certaines règles de présentation de Paris-Sorbonne s'imposent à tous les sites hébergés par l'université. Si l'Assemblée souhaite utiliser des images de la Sorbonne, elle doit puiser dans les images proposées par le service de la communication. Même si les images utilisées sont des photographies personnelles du bâtiment, l'autorisation de les mettre en ligne doit être demandée à l'administration centrale. Face à l'inadéquation des images proposées et à la rigidité du système, il est décidé que chaque axe de recherche proposera une image qui illustrera son travail. Parallèlement, le bandeau qui figure en première page, représentant la bibliothèque de la Sorbonne, est jugé un peu désuet. Après discussion, l'assemblée se prononce pour la réutilisation du bandeau du site Texte et Critique du Texte (un livre en anglais, ouvert).

La présentation du site se poursuit. Marie-Céline DANIEL prend la parole pour montrer l'organisation des pages consacrées à l'annuaire et aux travaux de recherche des membres de l'équipe. Elle rappelle qu'il est urgent de lui envoyer les CV qui seront mis en ligne.

La séance est levée à 17h00.